

CHAMPAGNE ARDENNE REVISION
Société Anonyme au capital de 500.000 francs
Siège social : 2, rue du Château d'Eau - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES
N° SIRET : 348 931 577 00012

-=-

Dépôt n° 311

PROCES-VERBAL DE LA DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 30 SEPTEMBRE 1995

L'an mil neuf cent quatre vingt quinze, le trente Septembre à 14 heures, le Conseil d'Administration de la société CHAMPAGNE ARDENNE REVISION s'est réuni au siège social sur la convocation de son Président.

Sont présents et ont signé le registre de présence :

Monsieur Jean-Marie VAUTION,
Madame Annick ANCELET VAUTION.

Le Conseil peut valablement délibérer.

Monsieur le Président précise que l'ordre du jour porte sur la nomination d'un nouvel Administrateur en remplacement de Monsieur Claude ANCELET, démissionnaire.

Il indique au Conseil que le nombre des Administrateurs restant en fonction étant supérieur au minimum légal, le Conseil a la faculté, conformément aux dispositions de l'article 94 de la loi du 24 Juillet 1966, de procéder à une nomination à titre provisoire. Il propose donc que Madame Francine VAUTION soit cooptée par le Conseil.

Après en avoir délibéré, le Conseil coopte Madame Francine VAUTION en qualité de nouvel Administrateur pour la durée restant à courir du mandat de son Prédécesseur, soit jusqu'au jour de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 1995/1996.

Conformément à la loi, cette nomination faite à titre provisoire sera soumise à la ratification de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires.

Madame Francine VAUTION a fait savoir par avance qu'elle acceptait le mandat d'Administrateur, ayant précisé qu'elle satisfaisait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé après lecture par le Président et un Administrateur.
